



Union Ornithologique de France

(Confédération Ornithologique Mondiale pour la France)



**STANDARD
DE LA CONURE
DE MOLINA**

Préparé et distribué par la :
Commission des Juges Psittacidés U.O.F.

Nom scientifique : *Pyrrhura molinae*

Nom vernaculaire :

Français	:	Perruche à joues vertes – Conure à joues vertes – Conure de Molina – (CINFO – 2362)
Anglais	:	Green-cheeked conure
Allemand	:	Grünwangensittich, Molina Sittich
Néerlandais	:	Groenwangparkiet
Italien	:	Conuro guanceverdi
Espagnol	:	Cotorra de Molina

OPUSCULE GRATUIT A USAGE PEDAGOGIQUE

Toute reproduction totale ou partielle est interdite sans autorisation écrite préalable du président de la
Commission des Juges Psittacidés de l'U.O.F.

Cette dernière se réserve le droit de modifier ce standard en fonction de l'évolution des élevages.

STANDARDS DISPONIBLES DES PSITTACIDES

1. Perruche Ondulée de Posture (*Melopsittacus undulatus*)
Par Pierre Channoy - Version V1.0 - 15/09/2012
2. Perruche Calopsitte (*Nymphicus hollandicus*)
Par Jean Marc FLEURIER - Version V3.0 - 20/09/2012
3. Perruche de Sparrman (*Cyanoramphus novaezelandiae novaezelandiae*)
Par Jean Marc FLEURIER - Version V1.0 - 01/11/2012
4. Inséparable rosegorge (*Agapornis roseicollis*)
Par Rémy DELANOUE - Version V2.0 - 01/11/2012
5. Cacatoès blancs et Cacatoès Rosalbins (*Cacatua ssp, Lophocrea, Eolophus*)
Par Olivier BAUCHET - Version V1.0 - 25/09/2012
6. Perruche à croupion rouge (*Psephotus haematonotus haematonotus*)
Par Nicolas KERGUEN - Version V1.0 - 01/04/2014
7. Conure de Molina (*Pyrrhura molinae ssp*)
Par Pierre CHANNOY - Version V1.0 - 01/10/2014
8. Toui Catherine (*Bolborhynchus lineola*)
Par Daniel HERGAT et Jean-Marc FLEURIER - Version V1.0 - 23/02/2015
9. Perruche Élégante (*Neophema elegans*)
Par Daniel HERGAT et Stéphane LAVERGNE - Version V2.0 - 01/06/2015

Photographie page de couverture : Sylvain CHARTIER
Pyrrhura molinae - Phénotype sauvage - Sexe : Indéterminé - Age adulte :
Boîtier : D300 Nikon - Objectif : 105 mm Nikkor f2.8 - Eclairage : Studio

La Commission des Juges Psittacidés apporte un soin tout particulier à la conception et à la rédaction des standards dont elle a la charge. Tous les points traités sont concentrés sur un seul objectif : donner aux clubs et aux éleveurs une information précise et rigoureuse concourant à la qualité des oiseaux.

La Section Psittacidés espère avoir répondu à vos attentes de façon satisfaisante. Elle formule aussi l'espoir qu'il sera réservé un bon usage de ce standard. En vous remerciant pour votre confiance.

La Commission des Juges Psittacidés

Cet opuscule est gratuit et disponible par téléchargement uniquement sur le site de
l'Union Ornithologique de France : www.ornithologies.fr.

Nos recommandations pour protéger la nature :

1. Imprimer cet opuscule uniquement si besoin est de travailler sur un support papier.
2. Imprimer en recto verso pour diminuer la consommation de papier.
3. Imprimer sur papier FSC .

TABLE DES MATIERES

Présentation de l'espèce	4
Taxonomie	4
Distribution géographique	5
Statut de l'espèce <i>in situ</i>	5
Statut de l'espèce <i>ex situ</i>	5
Réglementation internationale et française	5
Le mot du Responsable de la section Psittacidés	6
Présentation en concours	7
Image idéale du Standard	8
Parties du Corps	9
Plumes	9
Catégorisation des Mutations	10
<i>Pyrrhura molinae molinae</i>	12
<i>Pyrrhura molinae australis</i>	13
<i>Pyrrhura molinae restricta</i>	14
<i>Pyrrhura molinae hypoxantha</i>	15
<i>Pyrrhura molinae phoenicura</i>	16
<i>Pyrrhura molinae flavoptera</i>	17
Standard de la mutation Cinnamon	19
Standard de la mutation Parbleu ₂	20
Standard de la mutation Flancs jaunes	21
Standard de Combinaison de Mutations	22
Remarque sur la mutation Flancs jaunes	22
Principaux défauts	23
Sanctions de quelques défauts	24
Feuille de Jugement	24
Commentaires pédagogiques	25
Historique du standard de la Perruche Splendide	30
Références	30

Ce standard a été préparé par M. Pierre CHANNOY avec une supervision de la Section Psittacidés.

Remerciements :

*La Section Psittacidés remercie Me Marie - Claire TARNUS et M. Louis LELIAS, éleveurs confirmés de *Pyrrhura molinae*, pour leurs relectures de ce standard.*



Présentation de l'espèce

Taxonomie

Dans la systématique¹, la Conure de Molina est classée dans le genre *Pyrrhura*, caractérisé par des perruches de petite et moyenne tailles toutes originaires du continent sud-américain. A l'intérieur de ce genre, la phylogénie² y est extrêmement complexe, ce qui entraîne des modifications régulières au niveau des appellations scientifiques et/ou de la classification. Egalement, des découvertes récentes ont donné naissance à de nouvelles espèces ou sous-espèces.

Dans son livre « Parrots of the World », (Ed. Princeton University Press – Princeton & Oxford - 2010), un guide référence pour l'identification des taxons chez les psittacidés, Joseph M. Forshaw décompte 30 espèces et 50 sous-espèces appartenant au genre *Pyrrhura*. Mais ce chiffre est variable selon les scientifiques. Beaucoup d'espèces et de sous-espèces sont phénotypiquement très proches d'où le fait qu'elles peuvent être parfois classées, selon l'auteur, comme une espèce ou comme une sous-espèce.

Toujours dans le même ouvrage, l'auteur propose un travail intéressant de reconnaissance des différents taxons du genre *Pyrrhura* en s'appuyant sur un dessin précis présent ou absent de la poitrine des oiseaux, ce qui donne trois groupes :

- A. Pour les taxons avec dessin en forme d'ondulations, avec 5 subdivisions allant de A1 à A5.
- B. Pour les taxons avec dessin en forme d'écailles, avec 3 subdivisions allant de B1 à B3.
- C. Pour les taxons sans dessin ondulé ou écaillé, sans subdivisions.

La Conure de Molina appartient au groupe A1 ; celui avec des ondulations sur la poitrine soit de couleur blanche, jaune ou brune, une tache abdominale variable brun rougeâtre, des oreillons foncés, un important cercle oculaire blanc, une absence de plumes rouges sur les couvertures primaires. Par contre, les taxons de ce groupe possèdent tous une couleur des joues vertes ; d'où les noms vernaculaires français et anglais sous lesquels il est possible de croiser cette espèce mais également source d'une confusion courante avec la Conure de Vieillot (ou Perruche à oreillons bruns – *Pyrrhura frontalis*), elle-même étant probablement sympatrique avec les autres taxons du groupe.

Dans l'élaboration des standards, la Section Psittacidés des juges U.O.F. s'appuie sur la nomenclature scientifique internationale pour tous les noms latins. En l'occurrence, pour ce taxon, nous reprenons The Howard and Moore Complète Checklist of the Birds of the World, troisième édition, car il reprend la sous-espèce *Pyrrhura m. flavoptera* découverte plus récemment.

The International Ornithological Committee reconnaît également cette sous-espèce. La sous-espèce, initialement appelée *Pyrrhura m. sordida*, est désormais appelée *Pyrrhura m. hypoxantha*. Elle est connue pour posséder deux phénotypes : le premier est le phénotype sauvage, le second est un phénotype muté (baptisée Yellow-sided par les Anglais). Il s'agit d'une mutation gonosomique et récessive existante dans la nature dont le gène responsable entraîne une réduction des mélanines sur la poitrine et le ventre.

Dans ce standard, une tendance nouvelle apparaît où le lecteur constatera que la Section Psittacidés de l'U.O.F. recourt aux appellations scientifiques. C'est déjà une pratique de plus en plus courante au niveau de la COM. C'est aussi une nécessité pour éviter les confusions entre les différents noms vernaculaires et la correspondance entre éleveurs de nationalité différente.

Classe	Aves
Ordre	Psittaciformes
Famille	Psittacidae
Sous-famille	Psittacinae

Genre *Pyrrhura*

Espèce *Pyrrhura molinae*

(Massena & Souance, 1854) – TSN 177 712

6 Sous-espèces

Pyrrhura molinae molinae

(Massena & Souance, 1854) - TSN 714 526

Pyrrhura molinae phoenicura

(Schelgel, 1864) - TSN 714 527

Pyrrhura molinae restricta

(Todd, 1947) - TSN 714 528

Pyrrhura molinae sordida

(Todd, 1947) - TSN 714 529

Pyrrhura molinae australis

(Todd, 1915) - TSN 714 524

Pyrrhura molinae flavoptera

(Maijer, Herzog, Kessler, Friggens & Fjelds, 1998) – TSN 714 525

¹ Science du classement des taxons

² Etude des liens de parenté

Distribution géographique

La Conure de Molina est originaire de l'intérieur du continent sud-américain, avec une très grande aire de distribution. A l'est, sa répartition géographique est stoppée par la Cordillère des Andes. Elle occupe les forêts de haute montagne jusqu'à trois mille mètres où elle y est considérée comme commune.

Pyrrhura molinae molinae est originaire de l'est de Bolivie.

Pyrrhura molinae phoenicura est plus au nord-est de la Bolivie et au sud du Brésil.

Pyrrhura molinae restricta possède une petite aire de distribution, seulement autour de Santa Cruz en Bolivie.

Pyrrhura molinae sordida possède une grande aire de distribution allant du sud-est du Brésil au Nord-ouest du Paraguay.

Pyrrhura molinae australis est la sous-espèce la plus géographiquement à l'ouest ; du sud-ouest de la Bolivie au Nord-ouest de l'Argentine.

Pyrrhura molinae flavoptera est seulement connue autour de Cochabamba, dans la province de Cercado à 230 kms de la capitale La Paz en Bolivie, à 2500 m d'altitude. Son aire de distribution y est très petite.

Statut de l'espèce *in situ*

La Conure de Molina n'est pas considérée comme une espèce menacée selon l'I.U.C.N. De par sa grande aire de distribution et l'observation commune de l'espèce, à quelques exceptions dans certaines régions, bien qu'il n'y a pas de comptages précis, les critères de mesure ne permettent de rapprocher son statut de Vulnérable. L'I.U.C.N. juge la population stable et classe *Pyrrhura molinae* en 2004, 2008, 2009 et 2012 en préoccupation mineure

Statut de l'espèce *ex situ*

Avant les années 1970, cette espèce a été très peu exportée. A la fin de cette décennie, ont eu lieu des importations nombreuses avec plusieurs sous-espèces. Mais la plus importée en captivité demeure *Pyrrhura molinae restricta*.

De ce genre, cette conure est la plus commune en aviculture et sa présence actuelle s'inscrit dans une constante augmentation depuis une bonne dizaine d'années, notamment dans les élevages européens. Plusieurs explications à cet engouement : cette espèce montre des qualités très attendues par les éleveurs : elle est très sociable, elle reproduit facilement dès l'âge d'un an, aussi bien en intérieur qu'en extérieur, elle est rustique et ne demande pas de soins particuliers. Le processus de domestication avance à grand pas et les mutations sont apparues. Le sexage ADN aidant, les conditions semblent remplies pour conseiller cette espèce aux débutants.

Réglementation internationale et française

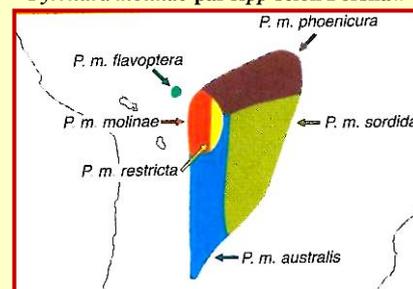
La Conure de Molina est classée à l'Annexe 2 de la Convention de Washington et à l'Annexe B de la Communauté Européenne.

Elle est également présente sur la liste des espèces domestiques françaises avec les variétés bleu et cinnamon. (Arrêté du 11/08/2006).

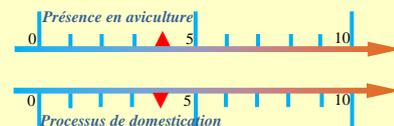
Distribution de *Pyrrhura molinae* spp selon l'UICN



Distribution de *Pyrrhura molinae* par spp selon Forshaw



Ex situ selon



Depuis 1981



- Arrêté de Guyane : Sans Objet
- Arrêté du 11/08/2006 :





Le mot du Responsable de la section Psittacidés

Dès lors qu'une espèce animale est élevée en captivité de façon régulière, que les connaissances acquises et le savoir-faire des éleveurs ont maîtrisé leurs reproductions depuis plusieurs générations, ladite espèce est en voie de domestication. Bien souvent chez les oiseaux, cette domestication se confirme par l'apparition de couleurs nouvelles que l'aviculture sait aujourd'hui parfaitement fixer et maintenir.

Si l'objectif premier d'un éleveur est bien de réussir la reproduction de ses oiseaux, que ce soit dans leur couleur originelle (le phénotype sauvage) ou celle de couleurs nouvelles (bien souvent des mutations), il existe un second objectif dont il ne faut pas négliger pour autant la portée : la qualité des sujets détenus en captivité.

Une absence de rigueur dans la sélection des oiseaux, notamment lorsqu'il s'agit de sujets mutés, conduit inmanquablement à la non qualité. Et celle-ci pourrait à terme provoquer des dégâts importants sur les souches captives d'une espèce : chétivité, tares héréditaires, manque de vitalité...

C'est pourquoi sont nées des manifestations ornithologiques comme les concours d'oiseaux de cages et de volières, dits aussi oiseaux de compagnie. Ces évènementiels ont comme mérite de réunir plusieurs centaines ou milliers d'oiseaux classés selon leurs espèces et leurs couleurs. Un juge, qui a suivi une formation spécifique avant de pouvoir exercer, apprécie les sujets en compétition selon des critères précis définis dans un standard.

Le standard est le fruit d'une longue étude de la part des juges psittacidés de l'U.O.F. et a comme but de décrire l'image virtuelle et idéale de la qualité d'une espèce d'oiseau dans toutes les mutations connues, pour autant que ces dernières soient bien consolidées en captivité et aient atteint un niveau qualitatif suffisant depuis plusieurs générations.

La publication d'un standard poursuit donc plusieurs buts : réfléchir sur un sujet idéal, faire évoluer cet idéal au fil de la progression des élevages, maintenir la qualité des souches captives, orienter les éleveurs dans la sélection de leurs sujets reproducteurs.

En France, la seule organisation reconnue pour publier des standards officiels est la Commission Nationale des Juges de France (Commission de l'U.O.F.), seul membre reconnu pour son pays par l'Organisation Mondiale des Juges (O.M.J.). Avec les membres de la Section, nous avons eu à cœur de vous présenter un nouveau standard et nous espérons que les éleveurs y trouveront des éléments de réponse qui les orienteront au quotidien dans leurs élevages et les concours.

La Commission des Juges Psittacidés

Jean BESCOND

Présentation en concours

Le standard est rédigé pour des oiseaux ayant atteint l'âge de quinze mois. A cet âge, l'oiseau a abandonné totalement les traces des sujets juvéniles et a revêtu son plumage adulte. Egalement, ses qualités physiques : taille, type, dessin et couleur s'expriment pleinement.

Les Conures de Molina sont acceptées pendant trois saisons en concours. Cependant, il est préférable d'attendre qu'elles soient dans leur deuxième année pour les présenter en concours, faute de quoi elles seront pénalisées.

Les oiseaux présentés en concours doivent être bagués. Diamètre recommandé : 5,5 mm. Une seule bague, anodisée ou de couleur, est acceptée. Si un oiseau possède deux bagues ou plus, le juge a comme obligation de le signaler aux organisateurs du concours.

Le modèle de cage de concours pour la Conure de Molina est :

Réf. COM	Réf UOFCOM France	Dimensions En cms	Type	Façade	Nb barreaux Façade	Nb Perchoirs Diamètre Ecart
T2	K3	50 x 25 x 40	Calopsitte	Chrome ou Noire	32	2 18 mm 16 cm

La cage est peinte en noir à l'extérieur et en blanc à l'intérieur. Son état physique doit être parfait sans élément saillant de nature à blesser l'oiseau. La cage doit être propre et ne pas disposer d'aucun signe de reconnaissance. Seule est acceptée une étiquette apposée sur le bas et l'avant de la cage reprenant l'identification minimale de l'oiseau exposé : (*Modèle non contractuel*)

N° Cage 1567	Classe M10 – 013 - 0	Année 2015	N° Bague 056
Dénomination <i>Pyrrhura molinae</i> Cinnamon			

Pour le concours, il est important de préparer ces oiseaux auparavant. A cet effet, l'éleveur habituera progressivement ces sujets à la cage avant le concours afin que ceux-ci ne soient pas désorientés et stressés devant le juge. Un oiseau adulte est plus calme et plus facile qu'un jeune à préparer. Les Conures de Molina qui ne sont pas habituées aux cages de concours se perchent moins bien et les juges rencontrent des difficultés pour les apprécier dans ce cas. Les queues s'usent très vite sur les fonds de cage ou la grille de la cage de concours si les oiseaux sont très remuants ; d'où l'intérêt de bien les préparer faute de quoi elles sont vite pénalisées.

Il est recommandé de déposer un lit de sable fin et blanc, d'un centimètre d'épaisseur, au fond de la cage de concours afin que l'oiseau ne se souille pas par ses fientes (très visibles sur les mutations dépigmentées). Il faut aussi éviter de donner la nourriture et l'eau dans des godets suspendus sur la grille à l'intérieur de la cage. L'oiseau peut s'y abîmer les plumes, se les souiller : opter pour la nourriture en fond de cage, dans le compartiment prévu à cet effet sous la porte d'entrée et un grand abreuvoir vertical extérieur.

Comme nourriture, la Section Psittacidés préconise le mélange de graines suivant :

Alpiste : 35 %	Millet : 30 %	Tournesol : 15 %	Cardy : 5 %
Riz Paddy : 5 %	Sarrazin : 5 %	Gruau d'avoine : 3 %	Lin : 2 %

Ce mélange sera additionné au quotidien d'un quartier de pomme golden ou de carotte dont l'origine est connue et débarrassée des pesticides. Les restes de fruits et légumes non consommés de fruits ou légumes seront éliminés le jour d'après.

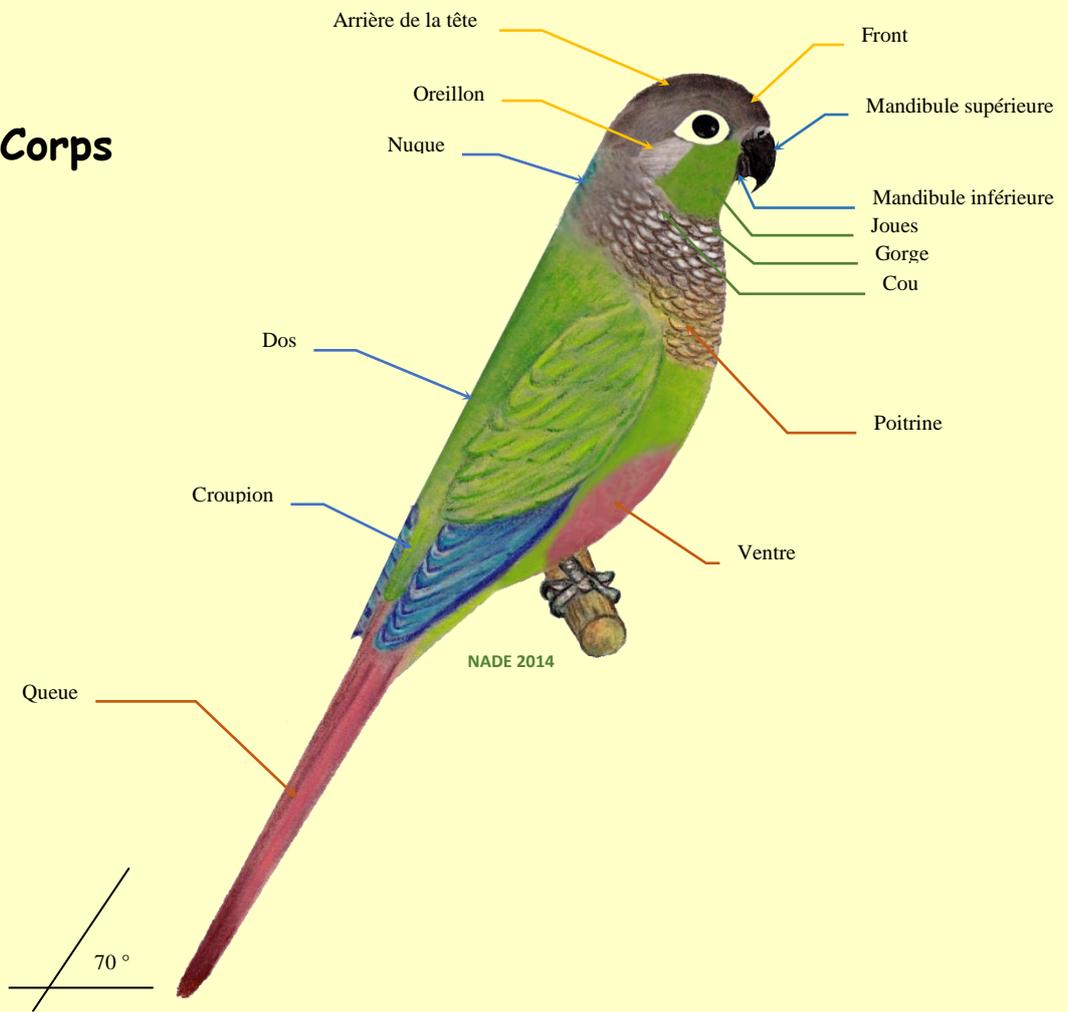
L'eau sera renouvelée tous les jours avec un nettoyage complet de l'abreuvoir.

Image idéale du Standard

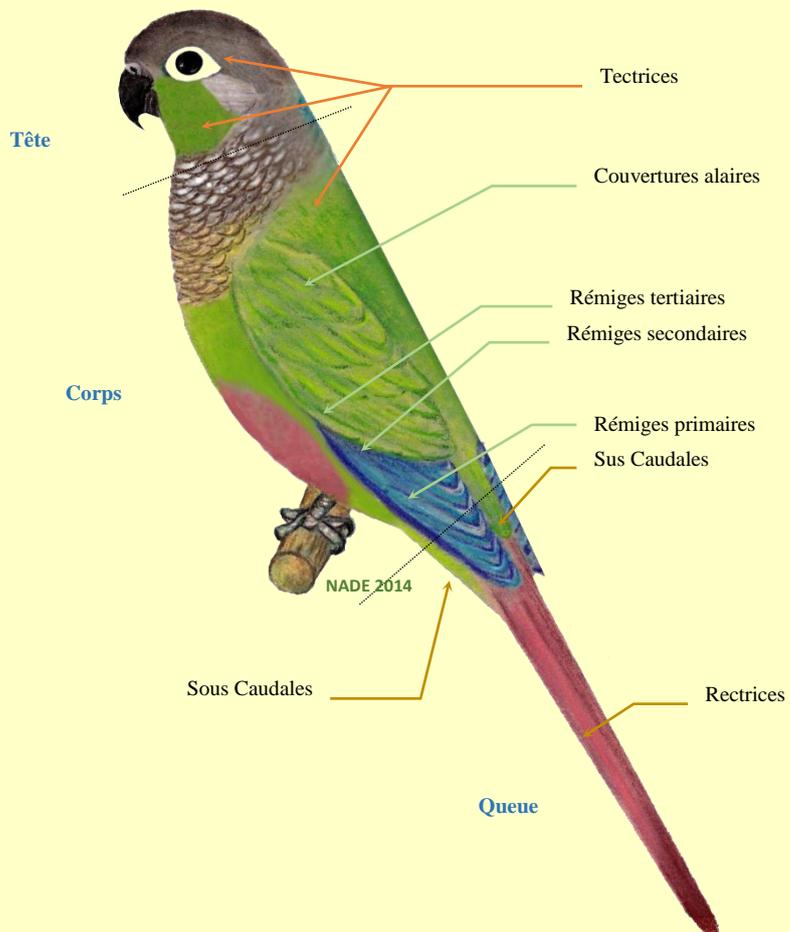


NADE 2014

Parties du Corps



Plumes



Catégorisation des Mutations

Pré requis

Pour qu'une mutation soit décrite dans le présent standard, il a été retenu le principe de base suivant. La mutation doit être bien établie : caractéristiques phénotypiques et loi héréditaire fixées et vérifiées, être élevée depuis trois générations par plusieurs élevages différents et présenter un minimum de qualité physique.

A défaut de ne pas respecter ce principe, certaines mutations ne sont pas décrites et leurs jugements en concours resteront subordonnés à la place donnée par les organisateurs pour les accueillir et à une appréciation globale des juges pour les évaluer.

Mutations présentes dans ce standard

Nb de Mutations	Mutations de Dessin	Mutations de Couleur	Mutations de Structure	Autres
0	Phénotype sauvage	Phénotype sauvage	Phénotype sauvage	Phénotype sauvage
1		<u>Mélanines</u> Cinnamon Flancs jaunes <u>Psittacines</u> Parbleu ₂	Néant	Néant

Appellations des mutations

Il a existé et existe encore plusieurs appellations de mutations qui circulent ; entraînant une très grande confusion chez les éleveurs et les clubs. Une recherche d'harmonisation de ces appellations à l'échelon européen est née à la fin des années 1990. Depuis, le travail accompli s'est avéré intéressant mais il possède encore plusieurs faiblesses et incohérences.

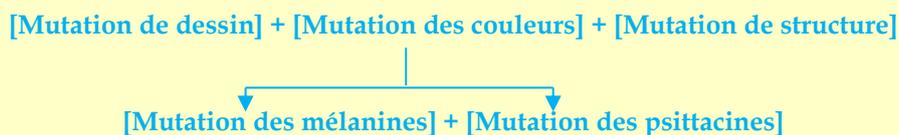
Depuis le début des années 2000, plusieurs clubs et pays européens ont repris ces appellations ; y compris l'Organisation Mondiale des Juges en 2013. Ceci étant, plusieurs juges étrangers et français estiment que le travail n'est pas achevé et mériterait d'être approfondi avec plus de rigueur et d'objectivité. Cette position est également partagée par plusieurs scientifiques.

La Section Psittacidés n'a pas pour le moment validé toutes ces nouvelles appellations. Pour autant, elle ne les repousse pas. Elle a diligenté des travaux de recherche et attend les résultats. Pour cette version de standard, la Section Psittacidés a adopté une position prudentielle en conservant les anciennes appellations et indiquées en parallèle les autres appellations fréquemment rencontrées, quand bien même elles se montreraient erronées dans le futur.

Codification des appellations des mutations

La Section Psittacidés a adopté le principe suivant de codification des appellations de mutations.

Ordre des appellations :



Exemple d'appellation :

Cinnamon Parbleu₂

Initiale en Majuscule et caractère gras

Texte en minuscule (y compris appellation à mots multiples)

NB : Par convention, l'oiseau qui n'a subi aucune mutation s'appelle dans le monde scientifique « Phénotype sauvage ». La Section Psittacidés valide pour tous ses standards cette appellation dès lors que le « Phénotype sauvage » n'a pas subi de sélection de couleur de la part des éleveurs.

STANDARD DE

Pyrrhura molinae spp

Identification

Pyrrhura molinae
Mutation : Phénotype sauvage
Sexe Indéterminé
Couleur : Adulte

Photographie :

Philippe ROCHER
Boitier Nikon D200
Objectif Nikkor 105mm f2,8 macro
Eclairage : Flash de studio
Vue de dos



Note de la Section Psittacidés de l'U.O.F.

Dans ce standard, la Section s'est clairement positionnée en faveur du respect de chaque sous-espèce mais est très consciente de cette difficulté tant les croisements interspécifiques sont nombreux chez les éleveurs soit par négligence, soit par ignorance, soit de par la difficulté à les reconnaître. Cette difficulté étant indéniablement amplifiée avec l'avènement des mutations. Cependant, bien que l'exercice demande une grande expertise, le choix en faveur des espèces ou sous-espèces pures s'est imposé.

Pyrrhura molinae molinae

Taille : 26 cm

Sous-espèce nominale

Pas de dimorphisme sexuel



Important

La condition est le critère principal pour l'évaluation de la qualité d'un sujet présenté en concours.

Ne pas satisfaire à ce critère peut entraîner le sujet à perdre un titre ou, dans les cas extrêmes être Non Pointé.

Tout oiseau malade ou blessé est de facto sorti du concours.

Le juge dispose de l'autorité voulue pour prendre pareille décision. Le motif sera porté sur la feuille de jugement.

DESCRIPTION DU MALE ET DE LA FEMELLE

Taille

La taille est la distance comprise entre le dessus de la tête et l'extrémité de la queue. Elle suit une ligne droite virtuelle passant par le centre de l'orbite oculaire.

Type

La forme doit être élégante et harmonieuse, élancée sans être gracile. La tête doit être ovale de profil, la nuque pleine et le cou légèrement effilé. L'arrondi de la nuque se poursuit par une ligne légèrement incurvée au niveau de la jonction du cou avec les épaules, puis régulière jusqu'à l'extrémité de la queue. La poitrine doit être arrondie et large, le ventre plat.

Tête

Front brun noir se transformant en brun vert sur l'occiput, oreillon blanc grisâtre tirant sur le brun, cercle oculaire blanc en forme d'amande avec l'arrière plus bridé. Calotte noir profond. - Yeux bruns. - La cire est grise. - Nuque légèrement bleutée. - Mandibules supérieure et inférieure noires. - Les joues sont vertes.

Masque

Absence de masque à proprement parlé sauf à considérer qu'il est composé du front, des oreillons et des joues (voir supra).

Couleur

La couleur d'ensemble du manteau et des couvertures alaires est vert pré. Les rémiges primaires sont bleu cobalt vers l'extérieur et noires vers l'intérieur du corps. La queue étagée et cunéiforme est rouge bordeaux. La base des rectrices est verte. La gorge et la poitrine sont écaillées de blanc cassé à jaune pâle. Les flancs et le ventre sont verts avec au centre une zone rouge foncée. Les sous-caudales sont légèrement bleutées.

Dessin

Il existe deux dessins principaux qui sont sur la poitrine et le ventre :

Le dessin de la poitrine est écaillé de gris-brunâtre sur un fond allant du blanc cassé au jaune pâle. Ce dessin de croissants de lune bien défini au niveau de la gorge va en s'estompant vers le ventre.

Le dessin rouge du ventre forme au minimum un « U » et peut aller vers une forme pleine tout en gardant une zone de transition verte en son sommet.

Maintien

L'oiseau doit se tenir perché en formant un angle de 70 degrés avec le plan horizontal. Les ailes doivent être bien portées sur le corps sans être ni pendantes ni croisées; leurs extrémités étant séparées par un court espace, dépassent légèrement l'extrémité des sus-caudales. L'oiseau doit avoir conservé toutes ses aptitudes au vol.

Pattes – Doigts – Ongles

Les pattes doivent être lisses et présenter deux doigts tournés vers l'avant et deux vers l'arrière. Les ongles doivent être présents et pas trop longs. Très oxydées, elles sont gris-foncé avec à leurs extrémités des ongles noirs.

Plumage

Le plumage doit être complet et en parfait état.

Condition

Elle est essentielle pour la présentation en concours si un oiseau n'est pas en condition, il ne pourra pas accéder aux plus hautes récompenses. Le sujet exposé doit être en parfaite santé; le plumage lisse, complet, la mue juvénile terminée.

ANNOTATION : Principaux défauts :

- Mélanges entre sous-espèces.
- Manque de taille et de structure.
- Dessin de poitrine pas assez net.
- Cercle oculaire pas assez blanc.
- Cire trop foncée.

Pyrrhura molinae australis

Taille : 26 cm

Sous-espèce la plus représentée en aviculture.

Pas de dimorphisme sexuel



Important

La condition est le critère principal pour l'évaluation de la qualité d'un sujet présenté en concours.

Ne pas satisfaire à ce critère peut entraîner le sujet à perdre un titre ou, dans les cas extrêmes être Non Pointé.

Tout oiseau malade ou blessé est de facto sorti du concours.

Le juge dispose de l'autorité voulue pour prendre pareille décision. Le motif sera porté sur la feuille de jugement.

DESCRIPTION DU MALE ET DE LA FEMELLE

Taille

La taille est la distance comprise entre le dessus de la tête et l'extrémité de la queue. Elle suit une ligne droite virtuelle passant par le centre de l'orbite oculaire.

Type

La forme doit être élégante et harmonieuse, élancée sans être gracile. La tête doit être ovale de profil, la nuque pleine et le cou légèrement effilé. L'arrondi de la nuque se poursuit par une ligne légèrement incurvée au niveau de la jonction du cou avec les épaules, puis régulière jusqu'à l'extrémité de la queue. La poitrine doit être arrondie et large, le ventre plat.

Tête

Front brun noir se transformant en brun vert sur l'occiput, oreillon grisâtre tirant sur le brun, cercle oculaire blanc en forme d'amande avec l'arrière plus bridé. Calotte noire. - Yeux bruns. - La cire est grise. - Nuque verte. - Mandibules supérieure et inférieure noires. - Les joues sont vertes.

Masque

Absence de masque à proprement parlé sauf à considérer qu'il est composé du front, des oreillons et des joues (voir supra).

Couleur

La couleur d'ensemble du manteau et des couvertures alaires est vert pré. Les rémiges primaires sont bleu vers l'extérieur et noires vers l'intérieur du corps. La queue étagée et cunéiforme est rouge bordeaux. La base des rectrices est verte. La gorge et la poitrine sont écaillées de blanc cassé à jaune pâle. Les flancs et le ventre sont verts avec au centre une zone rouge vif. Les sous-caudales sont vertes.

Dessin

Il existe deux dessins principaux qui sont sur la poitrine et le ventre. Le dessin de la poitrine est écaillé de gris-brunâtre sur un fond allant du blanc cassé au jaune pâle. Ce dessin de croissants de lune bien défini au niveau de la gorge va en s'estompant vers le ventre. Le dessin rouge du ventre forme au minimum un « U » et peut aller vers une forme pleine tout en gardant une zone de transition verte en son sommet.

Maintien

L'oiseau doit se tenir perché en formant un angle de 70 degrés avec le plan horizontal. Les ailes doivent être bien portées sur le corps sans être ni pendantes ni croisées; leurs extrémités étant séparées par un court espace, dépassent légèrement l'extrémité des sus-caudales. L'oiseau doit avoir conservé toutes ses aptitudes au vol.

Pattes – Doigts – Ongles

Les pattes doivent être lisses et présenter deux doigts tournés vers l'avant et deux vers l'arrière. Les ongles doivent être présents et pas trop longs. Très oxydées, elles sont gris-foncées avec à leurs extrémités des ongles noirs.

Plumage

Le plumage doit être complet et en parfait état.

Condition

Elle est essentielle pour la présentation en concours si un oiseau n'est pas en condition, il ne pourra pas accéder aux plus hautes récompenses. Le sujet exposé doit être en parfaite santé; le plumage lisse, complet, la mue juvénile terminée.

ANNOTATION Principaux défauts

- Mélanges entre sous-espèces
- Manque de taille et de structure
- Dessin de poitrine pas assez net
- Cercle oculaire pas assez blanc.
- Cire trop foncée.

Pyrrhura molinae restricta

Taille : 26 cm

Sous-espèce qui serait à l'origine de la mutation Bleu.

Cette sous-espèce est plus fine que la sous-espèce nominale.

Pas de dimorphisme sexuel



Important

La condition est le critère principal pour l'évaluation de la qualité d'un sujet présenté en concours.

Ne pas satisfaire à ce critère peut entraîner le sujet à perdre un titre ou, dans les cas extrêmes être Non Pointé.

Tout oiseau malade ou blessé est de facto sorti du concours.

Le juge dispose de l'autorité voulue pour prendre pareille décision. Le motif sera porté sur la feuille de jugement.

DESCRIPTION DU MALE ET DE LA FEMELLE

Taille

La taille est la distance comprise entre le dessus de la tête et l'extrémité de la queue. Elle suit une ligne droite virtuelle passant par le centre de l'orbite oculaire.

Type

La forme doit être élégante et harmonieuse, élancée sans être gracile. La tête doit être ovale de profil, la nuque pleine et le cou légèrement effilé. L'arrondi de la nuque se poursuit par une ligne légèrement incurvée au niveau de la jonction du cou avec les épaules, puis régulière jusqu'à l'extrémité de la queue. La poitrine doit être arrondie et large, le ventre plat.

Tête

Front brun noir délavé se transformant en brun vert sur l'occiput, oreillon blanchâtre tirant sur le brun, cercle oculaire blanc en forme d'amande avec l'arrière plus bridé. Calotte noire délavée. - Yeux bruns. - La cire est grise. - Nuque fortement bleutée. - Mandibules supérieure et inférieure noires. - Les joues sont vertes à reflets bleutés.

Masque

Absence de masque à proprement parlé sauf à considérer qu'il est composé du front, des oreillons et des joues (voir supra).

Couleur

La couleur d'ensemble du manteau et des couvertures alaires est vert pré. Les rémiges primaires sont bleu vers l'extérieur et noires vers l'intérieur du corps. La queue étagée et cunéiforme est rouge bordeaux. La base des rectrices est verte. La gorge et la poitrine sont écaillées de blanc cassé à jaune pâle. Les flancs et le ventre sont verts avec au centre une zone faiblement rouge. Les sous-caudales sont bleues.

Dessin

Il existe deux dessins principaux qui sont sur la poitrine et le ventre. Le dessin de la poitrine est écaillé de gris-brunâtre sur un fond allant du blanc cassé au jaune pastel. Ce dessin de croissants de lune bien défini au niveau de la gorge va en s'estompant vers le ventre. Le dessin rouge du ventre forme au minimum un « U » et peut aller vers une forme pleine tout en gardant une zone de transition verte en son sommet.

Maintien

L'oiseau doit se tenir perché en formant un angle de 70 degrés avec le plan horizontal. Les ailes doivent être bien portées sur le corps sans être ni pendantes ni croisées ; leurs extrémités étant séparées par un court espace, dépassent légèrement l'extrémité des sus-caudales. L'oiseau doit avoir conservé toutes ses aptitudes au vol.

Pattes – Doigts – Ongles

Les pattes doivent être lisses et présenter deux doigts tournés vers l'avant et deux vers l'arrière. Les ongles doivent être présents et pas trop longs. Très oxydées, elles sont gris-foncées avec à leurs extrémités des ongles noirs.

Plumage

Le plumage doit être complet et en parfait état.

Condition

Elle est essentielle pour la présentation en concours si un oiseau n'est pas en condition, il ne pourra pas accéder aux plus hautes récompenses. Le sujet exposé doit être en parfaite santé ; le plumage lisse, complet, la mue juvénile terminée.

ANNOTATION Principaux défauts

- Mélanges entre sous-espèces
- Manque de taille et de structure
- Dessin de poitrine pas assez net
- Cercle oculaire pas assez blanc.
- Cire trop foncée.

Pyrrhura molinae hypoxantha

Taille : 26 cm

Sous-espèce dont il existe à l'état sauvage, dans la région du Mato Grosso sud, une variété jaune sur la face ventrale.

L'aviculture a permis de montrer que cette variété jaune était une mutation de cette sous-espèce existante dans la nature.

Pas de dimorphisme sexuel



Important

La condition est le critère principal pour l'évaluation de la qualité d'un sujet présenté en concours.

Ne pas satisfaire à ce critère peut entraîner le sujet à perdre un titre ou, dans les cas extrêmes être Non Pointé.

Tout oiseau malade ou blessé est de facto sorti du concours.

Le juge dispose de l'autorité voulue pour prendre pareille décision. Le motif sera porté sur la feuille de jugement.

DESCRIPTION DU MALE ET DE LA FEMELLE

Taille

La taille est la distance comprise entre le dessus de la tête et l'extrémité de la queue. Elle suit une ligne droite virtuelle passant par le centre de l'orbite oculaire.

Type

La forme doit être élégante et harmonieuse, élancée sans être gracile. La tête doit être ovale de profil, la nuque pleine et le cou légèrement effilé. L'arrondi de la nuque se poursuit par une ligne légèrement incurvée au niveau de la jonction du cou avec les épaules, puis régulière jusqu'à l'extrémité de la queue. La poitrine doit être arrondie et large, le ventre plat.

Tête

Front brun noir délavé se transformant en brun vert sur l'occiput, oreillon grisâtre tirant sur le brun, cercle oculaire blanc en forme d'amande avec l'arrière plus bridé. Calotte noire mat. - Yeux bruns. - La cire est grise. - Nuque verte à reflets bleutés. - Mandibules supérieure et inférieure noires. - Les joues sont vertes.

Masque

Absence de masque à proprement parlé sauf à considérer qu'il est composé du front, des oreillons et des joues (voir supra).

Couleur

La couleur d'ensemble du manteau et des couvertures alaires est vert pré. Les rémiges primaires sont bleu vers l'extérieur et noires vers l'intérieur du corps. La queue étagée et cunéiforme est rouge bordeaux. La base des rectrices est verte. La gorge et la poitrine sont écaillées de blanc cassé à jaune pâle. Les flancs et le ventre sont verts avec au centre une zone faiblement rouge. Les sous-caudales sont verte légèrement bleutées.

Dessin

Il existe deux dessins principaux qui sont sur la poitrine et le ventre. Le dessin de la poitrine est écaillé de gris-brunâtre sur un fond allant du blanc cassé. Ce dessin de croissants de lune bien défini au niveau de la gorge va en s'estompant vers le ventre. L'écaillage est de forme plus arrondie et plus large que chez les autres sous-espèces. Le dessin rouge du ventre diffus à peine perceptible.

Maintien

L'oiseau doit se tenir perché en formant un angle de 70 degrés avec le plan horizontal. Les ailes doivent être bien portées sur le corps sans être ni pendantes ni croisées; leurs extrémités étant séparées par un court espace, dépassent légèrement l'extrémité des sus-caudales. L'oiseau doit avoir conservé toutes ses aptitudes au vol.

Pattes- Doigts - Ongles

Les pattes doivent être lisses et présenter deux doigts tournés vers l'avant et deux vers l'arrière. Les ongles doivent être présents et pas trop longs. Très oxydées, elles sont gris-foncées avec à leurs extrémités des ongles noirs.

Plumage

Le plumage doit être complet et en parfait état.

Condition

Elle est essentielle pour la présentation en concours si un oiseau n'est pas en condition, il ne pourra pas accéder aux plus hautes récompenses. Le sujet exposé doit être en parfaite santé; le plumage lisse, complet, la mue juvénile terminée.

ANNOTATION Principaux défauts

- Mélanges entre sous-espèces
- Manque de taille et de structure
- Dessin de poitrine pas assez net
- Cercle oculaire pas assez blanc.
- Cire trop foncée.

Pyrrhura molinae phoenicura

Taille : 24 cm

Sous-espèce facilement identifiable par une plus petite taille

Pas de dimorphisme sexuel



Important

La condition est le critère principal pour l'évaluation de la qualité d'un sujet présenté en concours.

Ne pas satisfaire à ce critère peut entraîner le sujet à perdre un titre ou, dans les cas extrêmes être Non Pointé.

Tout oiseau malade ou blessé est de facto sorti du concours.

Le juge dispose de l'autorité voulue pour prendre pareille décision. Le motif sera porté sur la feuille de jugement.

Se distingue aisément des autres sous-espèces par la couleur de ses rectrices.

DESCRIPTION DU MALE ET DE LA FEMELLE

Taille

La taille est la distance comprise entre le dessus de la tête et l'extrémité de la queue. Elle suit une ligne droite virtuelle passant par le centre de l'orbite oculaire.

Type

La forme doit être élégante et harmonieuse, élancée sans être gracile. La tête doit être ovale de profil, la nuque pleine et le cou légèrement effilé. L'arrondi de la nuque se poursuit par une ligne légèrement incurvée au niveau de la jonction du cou avec les épaules, puis régulière jusqu'à l'extrémité de la queue. La poitrine doit être arrondie et large, le ventre plat.

Tête

Front brun noir se transformant en brun vert sur l'occiput, oreillon blanc-grisâtre tirant sur le brun, cercle oculaire blanc en forme d'amande avec l'arrière plus bridé. Calotte noire profond. - Yeux bruns. - La cire est grise. - Nuque verte. - Mandibules supérieure et inférieure noires. - Les joues sont vertes.

Masque

Absence de masque à proprement parlé sauf à considérer qu'il est composé du front, des oreillons et des joues (voir supra).

Couleur

La couleur d'ensemble du manteau et des couvertures alaires est vert pré. Les rémiges primaires sont bleu vers l'extérieur et noires vers l'intérieur du corps. La queue étagée et cunéiforme est vue de dessus verte avec l'extrémité rouge bordeaux. Vue de dessous, la queue est rouge bordeaux. La gorge et la poitrine sont écaillées de blanc cassé à jaune pâle. Les flancs et le ventre sont verts avec au centre une zone rouge foncée. Les sous-caudales sont verte légèrement bleutées.

Dessin

Il existe deux dessins principaux qui sont sur la poitrine et le ventre. Le dessin de la poitrine est écaillé de gris-brunâtre sur un fond allant du blanc cassé au jaune. Ce dessin de croissants de lune bien défini au niveau de la gorge va en s'estompant vers le ventre. Le dessin rouge du ventre forme au minimum un « U » et peut aller vers une forme pleine tout en gardant une zone de transition verte en son sommet.

Maintien

L'oiseau doit se tenir perché en formant un angle de 70 degrés avec le plan horizontal. Les ailes doivent être bien portées sur le corps sans être ni pendantes ni croisées; leurs extrémités étant séparées par un court espace, dépassent légèrement l'extrémité des sus-caudales. L'oiseau doit avoir conservé toutes ses aptitudes au vol.

Pattes – Doigts – Ongles

Les pattes doivent être lisses et présenter deux doigts tournés vers l'avant et deux vers l'arrière. Les ongles doivent être présents et pas trop longs. Très oxydées, elles sont gris-foncées avec à leurs extrémités des ongles noirs.

Plumage

Le plumage doit être complet et en parfait état.

Condition

Elle est essentielle pour la présentation en concours si un oiseau n'est pas en condition, il ne pourra pas accéder aux plus hautes récompenses. Le sujet exposé doit être en parfaite santé; le plumage lisse, complet, la mue juvénile terminée.

ANNOTATION Principaux défauts

- Mélanges entre sous-espèces
- Manque de taille et de structure
- Dessin de poitrine pas assez net
- Cercle oculaire pas assez blanc.
- Cire trop foncée.

Pyrrhura molinae flavoptera

Taille : 26 cm

Pas de dimorphisme sexuel

DESCRIPTION DU MALE ET DE LA FEMELLE

Taille

La taille est la distance comprise entre le dessus de la tête et l'extrémité de la queue. Elle suit une ligne droite virtuelle passant par le centre de l'orbite oculaire.

Type

La forme doit être élégante et harmonieuse, élancée sans être gracile. La tête doit être ovale de profil, la nuque pleine et le cou légèrement effilé. L'arrondi de la nuque se poursuit par une ligne légèrement incurvée au niveau de la jonction du cou avec les épaules, puis régulière jusqu'à l'extrémité de la queue. La poitrine doit être arrondie et large, le ventre plat.

Tête

Front brun noir se transformant en brun vert sur l'occiput, oreillon blanchâtre tirant sur le brun, cercle oculaire blanc en forme d'amande avec l'arrière plus bridé. Calotte noir profond. - Yeux bruns et sourcils franchement verts sur l'arrière de l'oeil. - La cire est grise. - Nuque légèrement bleutée. - Mandibules supérieure et inférieure noires. - Les joues sont vertes.

Masque

Absence de masque à proprement parlé sauf à considérer qu'il est composé du front, des oreillons et des joues (voir supra).

Couleur

La couleur d'ensemble du manteau et des couvertures alaires est vert pré. Les épaulettes et l'allule sont rouge. Les rémiges primaires sont bleu cobalt vers l'extérieur et noires vers l'intérieur du corps. La queue étagée et cunéiforme est rouge bordeaux. La base des rectrices est verte. La gorge et la poitrine sont écaillées de blanc cassé. Les flancs et le ventre sont verts avec au centre une zone rouge foncée. Les sous-caudales sont légèrement bleutées.

Dessin

Il existe trois dessins principaux qui sont sur la poitrine, les rémiges et le ventre. Le dessin de la poitrine est écaillé de gris-brunâtre sur un fond blanc cassé. Ce dessin de croissants de lune bien défini au niveau de la gorge va en s'estompant vers le ventre. La zone intermédiaire à fond vert entre la poitrine et le ventre est plus importante que chez la sous-espèce nominale. La base des rémiges présente des bandes blanches à leur base. Le dessin rouge du ventre forme au minimum un « U » et peut aller vers une forme pleine tout en gardant une zone de transition verte en son sommet.

Maintien

L'oiseau doit se tenir perché en formant un angle de 70 degrés avec le plan horizontal. Les ailes doivent être bien portées sur le corps sans être ni pendantes ni croisées; leurs extrémités étant séparées par un court espace, dépassent légèrement l'extrémité des sus-caudales. L'oiseau doit avoir conservé toutes ses aptitudes au vol.

Pattes – Doigts – Ongles

Les pattes doivent être lisses et présenter deux doigts tournés vers l'avant et deux vers l'arrière. Les ongles doivent être présents et pas trop longs. Très oxydées, elles sont gris-foncées avec à leurs extrémités des ongles noirs.

Plumage

Le plumage doit être complet et en parfait état.

Condition

Elle est essentielle pour la présentation en concours si un oiseau n'est pas en condition, il ne pourra pas accéder aux plus hautes récompenses. Le sujet exposé doit être en parfaite santé; le plumage lisse, complet, la mue juvénile terminée.



Important

La condition est le critère principal pour l'évaluation de la qualité d'un sujet présenté en concours.

Ne pas satisfaire à ce critère peut entraîner le sujet à perdre un titre ou, dans les cas extrêmes être Non Pointé.

Tout oiseau malade ou blessé est de facto sorti du concours.

Le juge dispose de l'autorité voulue pour prendre pareille décision. Le motif sera porté sur la feuille de jugement.

ANNOTATION Principaux défauts

- Mélanges entre sous-espèces
- Manque de taille et de structure
- Dessin de poitrine pas assez net
- Cercle oculaire pas assez blanc.
- Cire trop foncée.

STANDARD DES MUTATIONS

Identification

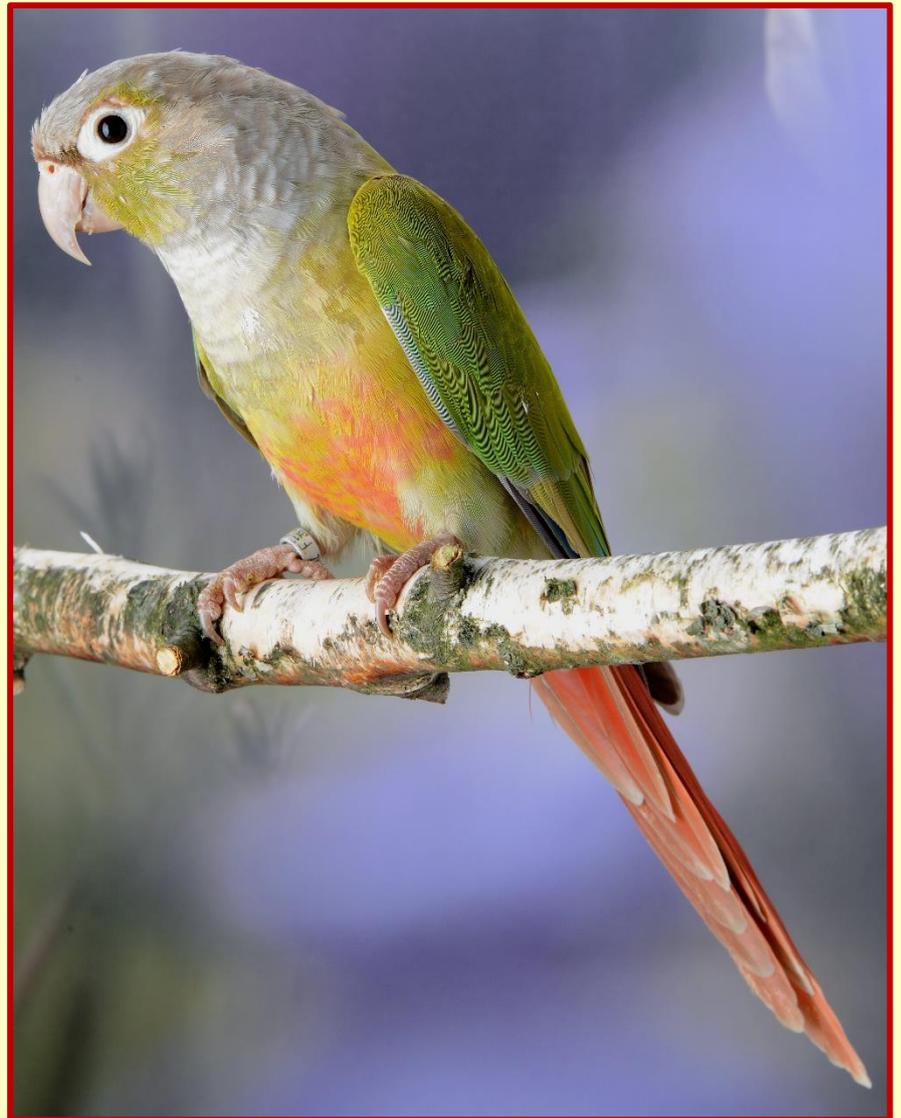
Pyrrhura molinae
Mutation : Cinnamon
Sexe Indéterminé
Couleur : Adulte

Evènement

National de Gravelines
2013

Photographie :

Jean Marc FLEURIER
Boitier Nikon D800
Objectif Nikkor 105mm
f2,8 macro
Eclairage : Flash de
studio
Vue de face



Standard de la mutation

Cinnamon

Nb de mutation : 1

Hérédité :

1. Récessive
2. Gonosomique

Sujet ♂ et ♀ :

- Homozygote. pour le mâle.
- Hémizyote pour la femelle

Autre Appellation vernaculaire :

- Cinnamon vert clair

REMARQUE

Les variations d'intensité des couleurs doivent être rapportées aux différences naturellement existantes entre les sous-espèces en Phénotype sauvage

Note

Standard de couleur effectué à partir de la sous-espèce *P. m. australis* considérée comme étant la plus fréquente en élevage

DESCRIPTION DU MALE ET DE LA FEMELLE

Tête

Le front brun se transforme en brun vert sur l'occiput. L'oreillon brunâtre et vert tendre tire vers le brun pâle. Le cercle oculaire blanc en forme d'amande avec l'arrière plus bridé. La Calotte devient cannelle grisée ; Les joues sont vert-tendres. La Nuque verte.

Masque

Absence de masque à proprement parlé sauf à considérer qu'il est composé du front, des oreillons et des joues (voir supra).

Couleur générale

La couleur d'ensemble du manteau et des couvertures alaires est vert tendre (-50% au maximum).
Les rémiges primaires sont bleu pâle (-50% au maximum) vers l'extérieur et brunes vers l'intérieur du corps.
La queue étagée et cunéiforme est rouge bordeaux. La base des rectrices est verte tendre. La gorge et la poitrine sont écaillées de blanc cassé à jaune pâle. Les flancs et le ventre sont verts tendre (-50% au maximum) avec au centre une zone rouge vif. Les sous-caudales sont vertes tendre (-50% au maximum).

Dessin

Il existe deux dessins principaux qui sont sur la poitrine et le ventre.
Le dessin de la poitrine est écaillé de gris-brunâtre sur un fond allant du blanc cassé au jaune pâle. Ce dessin de croissants de lune bien défini au niveau de la gorge va en s'estompant vers le ventre.
Le dessin rouge du ventre forme au minimum un « U » et peut aller vers une forme pleine tout en gardant une zone de transition verte en son sommet.

Pattes – Doigts – Ongles

Les pattes doivent être lisses et présenter deux doigts tournés vers l'avant et deux vers l'arrière. Les ongles doivent être présents et pas trop longs. Peu oxydées, elles sont couleur chair avec à leur extrémité des ongles bruns.

Bec

Mandibules supérieure et inférieure couleur corne. La cire grise.

Yeux

Yeux bruns

Principaux défauts :

- Manque d'intensité des zones brunes.
- Dilution trop importante de la couleur verte.
- Cercle oculaire pas assez blanc.
- Cire trop foncée.

Standard de la mutation

Parbleu₂

Nb de mutation : 1

Hérédité :

1. Récessive
2. Autosomique

Sujet ♂ et ♀ :

- Homozygote.pour les deux sexes

Autre Appellation vernaculaire :

- Bleu partiel
- Vert de mer
- Aqua
- Turquoise

REMARQUE :

Les variations d'intensité des couleurs doivent être rapportées aux différences naturellement existantes entre les sous-espèces en Phénotype sauvage.

Note

Standard de couleur effectué à partir de la sous-espèce *P. m. restricta* considérée comme étant la sous-espèce originaire de la mutation.

DESCRIPTION DU MALE ET DE LA FEMELLE

Tête

Le front brun noir se transforme en brun bleuté sur l'occiput. L'oreillon blanchâtre tirant sur le brun. Le cercle oculaire blanc en forme d'amande avec l'arrière plus bridé. Calotte noire délavée. - Nuque fortement bleutée.- Les joues sont bleu sombre à légers reflets verts.

Masque

Absence de masque à proprement parlé sauf à considérer qu'il est composé du front, des oreillons et des joues (voir supra).

Couleur générale

La couleur d'ensemble du manteau et des couvertures alaires est bleue avec des suffusions partielles vertes au bout de tectrices.

Les rémiges primaires sont bleues vers l'extérieur et noires vers l'intérieur du corps.

La queue étagée et cunéiforme est bleue avec des légers reflets rouge sombre. La base des rectrices est bleue.

La gorge et la poitrine sont écaillées de blanc à blanc cassé.

Les flancs et le ventre sont bleus avec au centre une zone diffuse.

Les sous-caudales sont bleues.

Dessin

Il existe un dessin partant de la poitrine jusqu'au ventre.

Le dessin de la poitrine est écaillé de gris-brunâtre sur un fond allant du blanc au blanc cassé.

Ce dessin de croissants de lune bien défini au niveau de la gorge va en s'estompant vers le ventre.

Pattes – Doigts - Ongles

Les pattes doivent être lisses et présenter deux doigts tournés vers l'avant et deux vers l'arrière.

Les ongles doivent être présents et pas trop longs. Très oxydées, elles sont gris-foncées avec à leur extrémité des ongles noirs.

Bec

Mandibules supérieure et inférieure couleur noir. La cire grise.

Yeux

Yeux bruns

Principaux défauts :

- Trop de suffusions vertes.
- Manque d'oxydation.
- Ventre peu bleuté.
- Cercle oculaire pas assez blanc.
- Cire trop foncée.

Observations :

La mutation Parbleu₂ chez *Pyrrhura molinae* est une mutation appartenant au Groupe des mutations Bleu partiel vu la subsistance des traces vertes et rougeâtres dans le plumage bleu.

Cette mutation est aussi rencontrée parfois sous les appellations Aqua ou Turquoise. Il est difficile de reprendre l'une de ces deux appellations dans ce standard car elles sont réservées aux allèles de la mutation Bleu. Or, il se trouve que cette dernière n'existe pas actuellement chez *Pyrrhura molinae*. Donc, raisonnablement et faute de l'impossibilité de vérifier cet allélomorphisme, il convient de voir en ces appellations une simple hypothèse et non une preuve irréfutable.

Standard de la mutation

Flancs jaunes

Nb de mutation : 1

Hérédité :

1. Récessive
2. Gonosomique

Sujet ♂ et ♀ :

- Homozygote pour le mâle.
- Hémizygoté pour la femelle

Autre Appellation vernaculaire :

- Opaline.

REMARQUE :

Les variations d'intensité des couleurs doivent être rapportées aux différences naturelles existantes entre les sous-espèces en Phénotype sauvage.

La mutation Flancs jaunes chez *Pyrrhura molinae australis* présente des suffusions franches de couleur rouge sur la poitrine, dans les joues, les oreillons, le front et les oreillons.

Note

Standard de couleur effectué à partir de la sous-espèce *P. m. hypoxantha* considérée comme étant la sous-espèce originaire de la mutation.

DESCRIPTION DU MALE ET DE LA FEMELLE

Tête

Front brun se transformant en brun pâle vert sur l'occiput, oreillon blanchâtre, cercle oculaire blanc en forme d'amande avec l'arrière plus bridé.
La calotte est brune pâle.
Un fin liseré rouge est présent au-dessus de la cire du bec.
Nuque verte à reflets bleutés.
Mandibules supérieure et inférieure brunes.
Les joues sont jaune verdâtres.

Masque

Absence de masque à proprement parlé sauf à considérer qu'il est composé du front, des oreillons et des joues (voir supra).

Couleur

La couleur d'ensemble du manteau et des couvertures alaires est verte.
Les rémiges primaires sont bleues vers l'extérieur et noires vers l'intérieur du corps.
La queue étagée et cunéiforme est rouge bordeaux. La base des rectrices est verte.
La gorge et la poitrine sont écaillées de gris sur fond blanc avec une suffusion de rouge aussi faible que possible.
Les flancs sont jaunes ; le ventre possède une zone rouge.
Les sous-caudales sont vertes légèrement bleutées.

Dessin

Il existe deux dessins principaux qui sont sur la poitrine et le ventre.
Le dessin de la poitrine est écaillé de gris sur un fond blanc avec une suffusion de rouge aussi faible que possible. Ce dessin de croissants de lune bien défini au niveau de la gorge va en s'estompant vers le ventre. L'écaillage est de forme plus arrondie et plus large que chez les autres sous-espèces.
Le dessin central rouge du ventre forme un « U ».

Pattes – Doigts – Ongles

Les pattes doivent être lisses et présenter deux doigts tournés vers l'avant et deux vers l'arrière.
Les ongles doivent être présents et pas trop longs. Peu oxydées, elles sont de couleur chair légèrement grisées avec à leur extrémité des ongles bruns.

Bec

Mandibules supérieure et inférieure couleur brun. La cire grise.

Yeux

Yeux bruns

Principaux défauts :

- Ecaillage sur un fond trop chargé de psittacines rouges.
- Flancs et joues pas assez jaunes.
- Sous-caudales peu bleutées.
- Cercle oculaire pas assez blanc.
- Cire trop foncée.

Standard de

Combinaison de Mutations

Nb de mutations : ≤ 3

Hérédité :

- Cumul des mutations primaires.

REMARQUE :

Les oiseaux de travail ne sont pas toujours des oiseaux de concours.

DESCRIPTION DU MALE ET DE LA FEMELLE

Lorsqu'un oiseau porte une combinaison de plusieurs mutations, il doit répondre aux standards de chaque mutation qu'il porte. Le jugement tient compte des caractéristiques de chaque standard et les additionne.

Parmi les combinaisons les plus rencontrées, nous avons :

- **Cinnamon Parbleu₂**
- **Flancs jaunes Parbleu₂**
- **Flancs jaunes Cinnamon**, appelée aussi **Ananas¹**.
- **Flancs jaunes Cinnamon Parbleu₂**.

Il existe actuellement un travail sélectif de certaines souches **Flancs jaunes** visant à étendre au maximum la présence de la psittacine rouge. Ceci est un travail de sélection sur la couleur et non le fruit d'une mutation. La psittacine de la tache abdominale gagne les flancs, remonte sur la poitrine et la gorge. Elle se rencontre aussi maintenant autour des yeux, du front et sur les articulations alaires.

Cette sélection n'est pas retenue pour les oiseaux de concours.

¹ Cette sélection de la psittacine rouge combinée avec la mutation **Cinnamon** permet l'obtention de sujets où la psittacine est visuellement plus rouge et plus apparente grâce à la disparition des eumélanines.

Remarque sur la mutation

Flancs jaunes

Après quelques errements taxonomiques, il est aujourd'hui admis que la sous-espèce *Pyrrhura molinae hypoxantha* existe sous une forme mutée dans la nature. Avec une face ventrale et des flancs où la couleur verte est atténuée au profit de la psittacine jaune, d'où le nom anglais vernaculaire Yellow-sided.

Cette mutation se rencontre aussi régulièrement sous l'appellation **Opaline**. Excepté sa loi de transmission héréditaire, récessive et gonosomique, partagée avec les critères de la mutation **Opaline**, il s'avère que le phénotype de cette mutation possède beaucoup trop de différence avec les autres phénotypes de la mutation **Opaline** rencontrés notamment chez les perruches d'origine australienne. La psittacine ne s'installe pas en lieu et place de la mélanine par mutation mais par sélection. Ceci est essentiellement vérifiable sur toutes les parties dorsales.

L'illusion du dessin de la mutation **Opaline** est produite par un croisement d'individus très colorés en faveur de l'extension de la psittacine rouge. Ceci grâce à l'action de gènes modificateurs.

En conséquence, la Section Psittacidés, dans l'attente de recherches plus approfondies, conserve l'appellation de départ, à ceci près qu'il ne s'agit plus de l'appellation d'une sous-espèce mais de celle d'une mutation exclusive à ce taxon.

Principaux défauts

Ci dessous, les principaux défauts rencontrés dans les concours chez les *Pyrrhura molinae* spp. Ceux-ci sont catégorisés selon les critères de la feuille de jugement officielle.

1. Taille.
 - a. la taille de 26 centimètres n'est pas atteinte. 24 centimètres pour la sous-espèce *Pyrrhura molinae phoenicura*.
2. Type.
 - a. le type n'est pas assez puissant : la poitrine n'est pas assez large et/ou arrondie,
 - b. le corps manque de structure et/ou d'élégance,
 - c. le cou paraît étranglé,
 - d. il existe une cassure importante au niveau de la nuque, ou un croupion proéminent provoquant une queue tombante,
 - e. des ailes pendantes,
 - f. le volume de la tête est insuffisant, non proportionnel au corps de l'oiseau,
 - g. le ventre est trop plat ou trop prononcé,
 - h. le bec est proéminent, sort du masque.
3. Couleur. Beaucoup de couleurs manquent :
 - a. d'uniformité : variation de la couleur de plumes sur le dos et les ailes principalement. Cette variation se retrouve soit sur la même plume ou sur des plumes adjacentes.
 - b. de contraste. Le contraste exprime des variations de brillance : allant ainsi d'une couleur fade à une couleur brillante. Beaucoup de défaut de contraste sont perceptibles sur des sujets aux couleurs ternes.
 - c. de lumière. La lumière exprime des variations de luminosité : allant ainsi d'une couleur claire à une couleur sombre. Beaucoup de défaut de luminosité sont perceptibles par des sujets aux couleurs grises ou "sales".
 - d. de saturation. La saturation exprime des variations d'intensité de la couleur. Ce défaut s'exprime essentiellement par une présence de couleur anormalement pastel.
 - e. d'uniformité, contraste, lumière, saturation. Très souvent, il y a un manquement cumulé de deux ou trois de ces éléments entrant dans la composition d'une bonne couleur.
4. Dessin.
 - a. des incrustations de couleur entre deux zones de dessins adjacentes
 - b. un manque d'étendue du dessin de la couleur chez plusieurs sous-espèces.
 - c. Une remontée trop importante de la psittacine rouge chez la mutation « **Hypoxantha** ».
5. Maintien.
 - a. l'oiseau ne se tient pas perché ou est très agité.
 - b. l'oiseau ne prend pas l'angle voulu par le standard : position couchée ou pas assez relevée.
 - c. l'oiseau ne prend pas la position et l'angle voulu. Ex : la cage n'est pas adaptée : perchoir, taille...
6. Pattes, doigts, ongles.
 - a. perte d'une partie ou de la totalité d'un ongle ou de plusieurs ongles.
 - b. ongles trop longs.
 - c. perte d'une partie ou de la totalité d'un doigt ou de plusieurs doigts.
 - d. déformation d'un doigt ou d'une patte.
 - e. estropie d'une patte.
 - f. Manque de serrage des doigts et ongles autour du perchoir.
7. Plumage
 - a. mue.
 - b. trous de plumage.
 - c. plumes cassées ou déformées.
8. Condition
 - a. un sujet blessé.
 - b. un sujet malade.
 - c. un sujet au plumage souillé.
 - d. bec écaillé.

Sanctions de quelques défauts

- ✓ Contrairement à une idée largement répandue chez les éleveurs, une mutation (nouvelle ou difficile) non conforme au standard ne donne pas droit à des assouplissements dans le jugement.
- ✓ Le jugement classera un jeune sujet qui n'aura pas fait totalement sa première mue juvénile en "Non pointé".
- ✓ Le jugement ne dépassera pas 89 points pour les sujets exposés qui n'auront pas totalement terminé leurs mues pour revêtir leurs plumages adultes.
- ✓ Un oiseau avec un ongle manquant ne peut pas dépasser 89 points en jugement ; avec deux ongles en moins ; il sera "Non Pointé".
- ✓ Un doigt absent ne dépassera pas 88 points en jugement ; deux doigts absents ou plus et le sujet sera "Non Pointé".
- ✓ Un sujet avec les plumes de queue ou de l'aile absentes sera "Non pointé".
- ✓ Un sujet sera "Non Pointé" si son phénotype ne permet pas d'identifier de façon formelle la mutation (ou la combinaison de mutations).

Feuille de Jugement

Le but poursuivi des concours est de pérenniser l'élevage des oiseaux et surtout leurs qualités physiques, vitales et esthétiques. La notion de concours et de beauté est donc une valeur essentielle que tout exposant doit intégrer dans sa démarche participative aux compétitions, fussent-elles locales, régionales, nationales ou internationales.

Le concours est une action qui consiste à se mesurer aux autres avec une règle définie par les organisateurs. La beauté est l'expression de la qualité, décrite par les standards. Bien que soumise à une appréciation subjective car humaine, elle s'inscrit dans une démarche constante de persévérance et de progression afin de reproduire de beaux sujets en captivité.

La Feuille de jugement joue ce rôle de la façon suivante :

<u>Points perdants</u>	1	Taille		<u>Points gagnants</u>	5	Maintien
	2	Type			6	Pattes Doigts Ongles
	3	Couleur			7	Plumage
	4	Dessin			8	Condition

Les critères de jugement N° 1 à 4 sont des points perdants, c'est-à-dire que le sujet sera évalué selon des critères liés à son patrimoine génétique. Les résultats à ce niveau sont étroitement liés aux connaissances de l'éleveur dans le choix sélectif de ses reproducteurs : qualité et défaut des géniteurs, loi des transmissions héréditaires...

Les critères de jugement N°5 à 8 sont des points gagnants, c'est-à-dire que l'éleveur a une action directe sur l'évaluation de son oiseau en concours. Il peut gagner quelques points en préparant avec sérieux et rigueur son sujet d'exposition au concours. Ce travail de valorisation conduit souvent à faire la différence parmi les oiseaux à tirer. Les points perdants représentent 80 % de l'évaluation selon le standard ; les points gagnants 20 %.

NB : la Feuille de jugement n'a pas vocation à remplacer le "Standard", le document de référence où sont décrits tous les critères d'un oiseau virtuel de qualité. Ce document reste l'outil essentiel pour tous les éleveurs qui orientent leurs élevages dans un axe permanent de progression. Il peut être complété par des animations pédagogiques des juges de la Section Psittacidés qui ne manqueront pas d'enseigner les points forts à atteindre et les points faibles à gommer.

La Feuille de jugement se résume à mentionner quelques atouts ou fautes d'un sujet et de le valoriser. Pour schématiser, nous pourrions résumer que : le standard : ce sont les cours ; le juge : le conseiller ; le concours : l'examen ; la feuille de jugement : la correction de la copie.

NB : Afin d'avoir une bonne vision sur la valeur d'un oiseau, la Section Psittacidés recommande que celui-ci participe au moins à 2 ou 3 concours différents - espacés de quelques semaines - avec un jury composé de juges ayant les mêmes règles de fonctionnement que celles de l'U.O.F.

Commentaires pédagogiques

Dans les pages suivantes, le lecteur trouvera les commentaires pédagogiques de photos de Conures de Molina exposées en concours.

Le but de ces commentaires est d'illustrer par des exemples concrets les propos repris dans ce standard. Ceci étant, il convient d'ajouter quelques réserves car il s'agit de photos ; donc d'images prises en une fraction de seconde sous un angle déterminé et une position figée du sujet.

Ainsi, certains commentaires pourraient être très différents selon comment l'oiseau se tient, comment le lecteur visualise les couleurs : support écran, support papier ordinaire, glacé ou photo. De même, le sujet photographié n'est vu que d'un seul côté.

Toutes ces considérations gardées, il ne serait pas illogique que le sujet commenté voit les observations différentes de celles reçues en jugement.

Néanmoins, par transparence, le résultat est communiqué. Le but étant avant tout de reprendre la photo et de marquer l'esprit du standard de critiques positives et négatives dans un but de former l'œil de l'éleveur en quête de qualité.



Identification

Conure de Molina
Phénotype sauvage
Sexe : Indéterminé
Couleur : Adulte

Evènement

Photographie

Sylvain CHARTIER
Boîtier NIKON D300
Objectif NIKKOR 105 mm f2,8 Macro
Eclairage de Studio
Photo : Vue de face

AVIS DE LA SECTION PSITTACIDES

L'angle de prise de vue ne permet pas d'observer la présence de plumes bleutées sur les sous-caudales et la nuque, entraînant de facto une incertitude sur l'identification de la sous-espèce. De plus, la tache abdominale étant très étendue, nous sommes obligés d'écarter la sous-espèce *P. m. sordida*.

Nous sommes ici en présence d'un sujet très équilibré qui se situe dans la moyenne supérieure mais qui est pénalisé par un manque de préparation au concours.

CRITIQUES DU SUJET

Critères	Points positifs	Points négatifs
Taille	1. Sujet de bonne taille.	
Type	1. Les proportions sont bien gardées. 2. La ligne du dos est correcte. 3. Les ailes sont bien collées au corps.	1. Manque de puissance au niveau de la poitrine.
Couleur	1. Très bonne. L'intensité et la saturation des couleurs sont très bien exprimées.	1. La couleur des parotiques légèrement plus gris brun serait un plus.
Dessin	1. Très bon dessin de la tête avec des zones bien délimitées de la calotte, des joues et des parotiques.	1. Des incrustations du rouge brun de la tache abdominale sont visibles sur les flancs. 2. Un dessin confus des demi-lunes sur les côtés du cou.
Maintien	1. Très bien. 2. Oiseau fier.	1. La queue n'est pas dans l'axe du corps.
Pattes	1. Pas de remarques particulières.	
Plumage	1. Plumage complet sans trou. 2. Plumage bien serré.	1. Rectrices un peu en désordre et dessous de queue souillée. 2. Extrémité de la queue usée.
Condition	1. Oiseau en bonne santé. 2. Œil vif.	1. Manque de préparation.



Identification

Conure de Molina
Mutation Cinnamon
Sexe : Indéterminé
Couleur : Adulte

Evènement

National de Gravelines 2013

Photographie

Jean Marc FLEURIER
Boîtier NIKON D800
Objectif NIKKOR 105 mm f2,8 Macro
Eclairage de Studio
Photo : Corps et Tête de profil

AVIS DE LA SECTION PSITTACIDES

Un sujet de très bonne facture qui se situe dans le haut du panier. Histoire d'ergoter en faveur de l'excellence, la critique principale serait celle d'un morphotype encore améliorable. Les petits défauts restants portent sur le plumage et le dessin. Rien de très grave au niveau des plumes où tout devrait rentrer dans l'ordre en quelques semaines. Par contre, une surveillance s'impose sur la sélection des parents afin d'éliminer les rejets de psittacines rouges sur les flancs.

CRITIQUES DU SUJET

Critères	Points positifs	Points négatifs
Taille	1. Sujet de très bonne taille.	1. La queue cunéiforme légèrement incomplète diminue un tant soit peu l'impression générale sur la taille.
Type	1. Les proportions sont bien gardées. 2. La ligne du dos et de la queue est exceptionnelle. 3. Le port des ailes est irréprochable.	1. Un peu plus de puissance au niveau de la poitrine ne serait pas pour déplaire.
Couleur	1. Elle est d'un excellent niveau avec du contraste, de l'intensité et de la luminosité.	1. Pas de remarques particulières
Dessin	1. Cette mutation accentue le dessin des joues vertes ; ici très bien représenté.	1. Présence d'incrustations de psittacine rouge sur les flancs.
Maintien	1. Sujet avec une très bonne posture. 2. Les ailes reposent bien sur le dessus de la queue.	1. Le standard prévoit un angle de maintien plus droit.
Pattes	1. Pas de remarques particulières	
Plumage	1. Une qualité de plumes remarquables	1. Un petit trou sur le front, une présence résiduelle de mue, une rémige primaire à la pousse inachevée. 2. Des rectrices centrales inégales.
Condition	1. Oiseau en bonne santé. 2. Sujet propre. 3. Œil vif.	1. Pas de remarques particulières



Identification

Conure de Molina
Mutation Flancs jaunes
Sexe : Indéterminé
Couleur : Adulte

Evènement

National de Gravelines 2013

Photographie

Jean Marc FLEURIER
Boîtier NIKON D800
Objectif NIKKOR 105 mm f2,8 Macro
Eclairage de Studio
Photo : Vue de face

AVIS DE LA SECTION PSITTACIDES

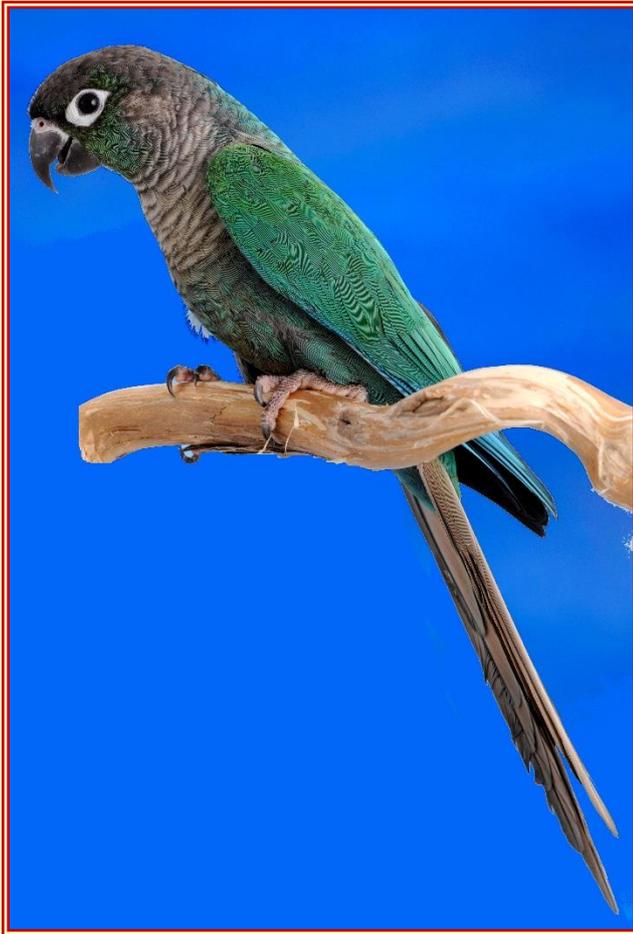
La taille et le type se situent dans la moyenne. Cependant, rien d'exceptionnel. Il y a encore des efforts à faire pour être au meilleur niveau.

Sur ce sujet, nous apprécions surtout la représentation de la mutation Hypoxantha. Le dessin de l'espèce est excellemment conservé. La psittacine rouge reste limitée à la tache abdominale. L'inhibition des eumélanines sur les parties inférieures est remarquable de régularité et d'uniformité.

Un petit effort reste à faire pour le concours : l'oiseau manque un peu de préparation.

CRITIQUES DU SUJET

Critères	Points positifs	Points négatifs
Taille	1. Sujet de taille moyenne	1. A travailler encore pour être au meilleur niveau
Type	1. Le morphotype est correct. 2. Les ailes sont bien portées. 3. Les proportions n'appellent pas de remarques particulières	1. Une hauteur de cou un peu courte.
Couleur	1. L'inhibition des mélanines sur la face avant est bien présente, régulière et uniforme. 2. Les flancs sont bien jaunes sans incrustations vertes ou rouges.	1. Une zone un peu claire sur la poitrine mais il se peut que ce soit le flash utilisé pour la photographie.
Dessin	1. Le dessin du phénotype sauvage est respecté.	1. Manque un peu de plumes vertes sur le dessus de l'œil.
Maintien	1. Les ailes reposent bien sur le dessus de la queue. 2. Oiseau calme.	1. Un peu ramassé sur le perchoir ; ce qui ne donne pas une impression de fierté.
Pattes	1. Très bien.	
Plumage	1. Qualité acceptable	1. Le plumage pourrait être plus serré. 2. Quelques rectrices usées. 3. Mue finissante sur la tête.
Condition	1. Oiseau en bonne santé 2. Sujet propre. 3. Œil vif.	1. Pas de remarquables particulières.



Identification

Conure de Molina
Mutation Parbleu₂
Sexe : Indéterminé
Couleur : Adulte

Evènement

Mondial de Tours

Photographie

Philippe ROCHER
Boîtier NIKON D3X
Objectif NIKKOR 200 mm f/2
Eclairage de Studio
Photo : Vue de profil

AVIS DE LA SECTION PSITTACIDES

Les phénotypes mutés de cette mutation ont des expressions visuelles très hétérogènes dues à la variabilité de la réduction des psittacines jaunes et rouges. Chez cet oiseau, nous sommes en présence d'un sujet où cette réduction est très importante. Par contre, l'uniformité de celle-ci est très inégale sur les parties supérieures.

Sinon, nous sommes en présence d'un oiseau remarquable en taille et en type. Par contre, avec cette mutation, les plumes du ventre souffrent bien souvent d'une tenue difficile et serrée.

CRITIQUES DU SUJET

Critères	Points positifs	Points négatifs
Taille	1. Sujet de grande taille	1. Longueur de queue à surveiller.
Type	1. La puissance et l'arrondi de la poitrine sont d'un très bon niveau. 2. Les ailes sont bien portées. 3. Les proportions sont correctes.	1. Volume de tête à surveiller.
Couleur	1. L'inhibition des psittacines est très bien avancée. 2. Le rouge de l'abdomen est très réduit.	1. La couleur des ailes n'est pas uniforme. Il existe un marbrage important de plumes vertes et bleues. 2. La couleur manque de contraste et d'intensité. 3. Le noir de la calotte ne descend pas assez loin sur l'arrière de la tête.
Dessin	1. Le dessin du phénotype sauvage est respecté.	1. Le dessin des parotiques est trop discret.
Maintien	1. Les ailes reposent bien sur le dessus de la queue.	1. L'axe du dos n'est pas rectiligne et dans le prolongement de la queue ; mais il se peut qu'il s'agit là d'une position momentanée de l'oiseau.
Pattes	1. Très bien.	
Plumage	1. Qualité moyenne	1. Le plumage pourrait être plus serré sur le ventre. 2. Rectrices en désordre.
Condition	1. Oiseau en bonne santé 2. Sujet propre. 3. Œil vif.	1. Pas de remarques particulières.

Historique du standard de la Conure de Molinae

Version	Publication	Auteur	Contenu - Modifications
V1	01/10/2014	M. Pierre Channoy	
V2	01/11/2015	M. Pierre Channoy	✓ Mise à jour de l'appellation scientifique de la sous-espèce <i>Pyrrhura molinae hypoxantha</i> ✓ Mise à jour des appellations de certaines mutations

Références

Le présent document a repris les nomenclatures scientifiques suivantes :

Nom français des espèces	Les appellations françaises des espèces sont celles définies par le C.I.N.F.O. : Commission Internationale des Noms Français des Oiseaux – (26 Août 1991)
Nom scientifique des espèces	Les appellations scientifiques sont celles définies par l'I.O.U. : International Ornithological Union – Version 5.4 (2015).
Ecriture scientifique des espèces	Les appellations des espèces et des sous-espèces sont écrites selon les règles de l'I.C.Z.N. : International Commission of Zoological Nomenclature.
TSN Taxonomique Serial Number	Chaque espèce est identifiée selon le code unique et international I.T.I.S. Système d'Information Taxonomique Intégré
Génétique	<p>Pour les hérédités, elles sont définies de façon scientifique par deux critères :</p> <p>A</p> <ol style="list-style-type: none">1. Dominante, co-dominante ou récessive2. Autosomique (anciennement libre) ou gonosomique (anciennement liée au sexe) <p>B</p> <p>Selon les différentes transmissions héréditaires : autosomique dominante, autosomique récessive, gonosomique dominante, gonosomique récessive, il est précisé si les allèles du gène d'un même locus sont identiques ou différents.</p> <ol style="list-style-type: none">1. Homozygote. Les 2 allèles du même gène sont identiques. Il peut s'agir de 2 allèles sauvages ou de 2 allèles mutés.2. Hétérozygote. Les 2 allèles du même gène sont différents. Il peut s'agir d'un allèle sauvage et d'un allèle muté.3. Hémizygote. Une femelle ne peut pas être homozygote pour une mutation à hérédité gonosomique dominante ou gonosomique récessive. Il n'existe pas de forme allélique du gène sauvage ou muté sur le chromosome sexuel W.
Appellation des mutations	Il existe souvent plusieurs appellations vernaculaires pour une même mutation. Le standard renvoie pour celles-ci les différents noms connus. Cependant, certaines mutations étudiées par le C.E.M.P. Cercle d'Etudes des Mutations des Psittacidés donnent lieu à des recommandations qui peuvent être retenues dans le standard par la Section des Juges Psittacidés de l'U.O.F.